COMMISSION REGIONALE DES DELEGUES ET SECURITE

PROCES-VERBAL N°01

Le 07 juillet 2022
Siège de la Ligue
Lisieux

Présents : Roger DESHEULLES, Président
Ylies DAOUDI, Raymond LAUGEROTTE

Assistent : Patrick BAILLARD, Roger VELOT, Ophélia DREUX

Excusés : Denis LANSEL

Les présentes décisions sont susceptibles de recours auprès de la Commission Régionale d'Appel dans le délai de 7 jours à compter de la première publication dans les conditions de forme énoncées à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFN

Le président ouvre la séance en renouvelant ses condoléances émues aux familles de Joël LE PROVOST et Joël RATHOIN.
Il a assisté, en compagnie de M. LERESTEUX (président de la Ligue), M. GOURDEL (Président du District de l'Orne), M. BAILLARD (responsable de pôle), aux cérémonies d'inhumation. A noter la présence des délégués résidant dans l'Orne.
Il adresse également ses condoléances au FC DIEPPE suite au décès de M. Denis MARET.

1 – RETROSPECTIVE SAISON 202/2023

-Le rapport moral adressé aux membres de la Commission et à l'ensemble des délégués n'a fait l'objet d'aucune remarque.
Les membres présents soulignent la qualité du document qui reflète une importante activité.

-Une action de formation a été diligentée le 28 avril 2023 à cinq des six délégués recrutés (MM. Louis Chauvet, Thomas Guiselin, Thierry Lesage, Romain Novellino, Didier Paris)
Merci à MM. Velot, Lecher, Rivière et Farcy qui ont accompagné le président dans les travaux.

-Séminaire des responsables régionaux des délégués le 30 mai 2023 à Paris.
Celui-ci a établi les possibilités offertes à la Ligue en matière de promotion de délégués régionaux, à savoir un par tranche de 50 000 licenciés.

Lors d'une visio-conférence en date du 02 juin 2023, les membres de la Commission, s'appuyant sur divers critères dont les rapports d'accompagnement, ont décidé de proposer MM. Eric Féron et Romain Lavidière , Mme Nathalie Suze y étant adjointe au titre de la priorité fédérale accordée à la féminisation.

Ces trois candidats ont reçu l'agrément de la Fédération suite à leur prestation lors d'une journée de tests et d'entretien le 21 juin 2023 à Paris.

-Le président remercie MM. Gourdel et Baillard pour leur intervention visant à ce qu'une forme de harcèlement exercée à son égard cesse.

2 – EFFECTIFS SAISON 2023/2024

La Commission prend connaissance du mail de M. Nasr Eddine Raho en date du 27 juin 2023 annonçant sa cessation d'activité dans la fonction faute d'espoir d'évolution et préférant se consacrer à des missions tournées vers le monde des éducateurs.
La Commission remercie Nasr Eddine pour le sérieux manifesté et l'ouverture apportée au corps des délégués vu son origine d'éducateur.

Au titre de la saison 2023/2024 la Ligue recensera, sous réserve de renouvellement :

- 1 délégué fédéral A
- 3 délégués fédéraux A prime
- 7 délégués fédéraux B
- 24 délégués régionaux
- 3 délégués accompagnateurs (MM. Desheulles, Lecher et Velot)

Lors du séminaire fédéral des responsables des délégués régionaux, il a été précisé que :

- Les championnats nationaux U19F, U19 et U17 seraient, comme auparavant, couverts par les Ligues
- Les championnats nationaux D3 F et N3 eux, sont sous couverture de la Fédération.
  Toutefois, pendant deux ans la Fédération fera, en ce qui concerne uniquement le N3, appel aux Ligues pour couvrir certaines rencontres intra-ligues
- Le championnat R1 sera couvert par la Ligue

3 – Travaux à effectuer :

- Fiches de renouvellement et imprimés de demande de licence de membre individuel
- Délivrance des accréditations
- Établissement pour les membres de la commission et des délégués accompagnateurs d'un état recensant les coordonnées des délégués et les renseignements portés sur les fiches de renouvellement
- État des distances kilométriques
- Identification des délégués accompagnateurs dans Foot2000

4 – STAGE de DEBUT de SAISON

Il sera centralisé au niveau de chaque District, groupant les délégués fédéraux et régionaux du département concerné. Les Présidents de District seront conviés à ces moments d'échanges leur permettant ainsi de mieux connaitre leurs ressortissants

5 – FONCTIONNEMENT de la COMMISSION :

Les membres prennent connaissance de l'arrêt de leur collègue Denis LANSEL dont une nouvelle activité professionnelle ne lui permet plus d'accomplir les tâches qu'il assumait.
C'est un coup dur, Denis assurant avec motivation son rôle.
Tous lui souhaitent bonne chance et le remercient pour tout ce qu'il a accompli, les délégués fédéraux ayant toutefois la chance de pouvoir continuer à le côtoyer lors des rencontres de championnat national à AVRANCHES.
Il est décidé, étant en fin de législature, de ne pas procéder à son remplacement

Yliès DAOUDI et Raymond LAUGEROTTE effectueront les désignations à tour de rôle, le président s'y adjoignant si besoin.

6 – NOUVEAUX DELEGUES

- MM. CHAUVET, LESAGE et PARIS ont été placés à trois reprises en doublure. Ils peuvent maintenant voler de leurs propres ailes !
- Reste une affectation à diligenter pour messieurs GUISELIN et NOVELLINO
- Ces cinq délégués seront l'objet de deux mesures d'accompagnement cette saison
- Reste M. BOINE Stéphane qui ne peut être incorporé le temps qu'il n'a pas suivi une formation
- Vu le départ de Mme. SUZE Nathalie, la Ligue ne recense plus de déléguées féminines. Opportunité de lancer un recrutement uniquement pour des éléments féminins à étudier.

7 – COURRIERS :

- Rapport du délégué missionné sur la rencontre de R3 FC des ETANGS – TESSY ROYON Sports du 22 mai dernier relatant l'attitude d'un Maire à son égard.
  La commission régionale de Discipline se disant dans l'incapacité de donner une suite, le dossier a été transmis par le président au Bureau du Comité de Direction, la commission regrettant, elle, fermement l'attitude relatée.
- Mail de M. LECHER Patrice en date du 12 juin informant d'une nouvelle orientation de ses missions pour coller aux objectifs du District de l'Eure et de son souhait d'être incorporé comme délégué accompagnateur
  Accord de la commission
- Mail de M. Fredy FAUTREL a date du 21 juin 2023 transmettant une correspondance produite devant un organe d'appel par un arbitre et émanant d'un délégué , l'arbitre contestant des décisions prises par la commission le gérant.
  Le délégué sera fermement rappelé aux règles de neutralité à observer et il lui sera rappelé qu'il n'a aucune compétence à apprécier la prestation d'un arbitre.
- Mail en date du 04 juillet 2023 de M. Marcel GASTEBOIS proposant ses services à la Commission pour remplacer sur le volet désignation l'activité de M. Denis LANSEL.
  Comme précisé au paragraphe 5 ci-dessus, la commission n'a pas souhaité, pour la période du mandat restant, procéder à des remplacements.
- Mail de M. Patrice LECHER du 12 juin 2023 et de M. Jacques GESLIN du 19 juin 2023 remerciant la Commission de leurs désignations sur les Finales de Coupe de Normandie seniors féminines et masculines.
  Remerciements à tous les délégués qui ont œuvré sur ces deux journées.

8 – SECURITE

- Les quatre référents régionaux (MM. DESHEULLES, DOMINGUEZ CONDE, METZ et RAMARQUES) ont assisté au séminaire national s'étant tenu CLAIREFONTAINE-en-YVELINES les 28 et 29 juin derniers
- Une ouverture a été offerte aux ligues d'accroitre le nombre de ceux-ci

Le Président
Roger DESHEULLES